

MEDECINE DU TRAVAIL

SANTE TRAVAIL

**75 ANS D'AVANCEES,
RETOUR AUX SOURCES, RENOUVEAU,
EVOLUTION OU REVOLUTION ?**

LES BASES

11 Oct 1946 Eviter l'altération de la Santé du fait du Travail

- ▶ Mise en place de l'inaptitude
 - . Dépistage de masse
 - . Séquelles de guerre
 - . Approche individuelle

PREVENTION
TERTIAIRE

Juin 1969

- ▶ Evolution lente (10/46 → 06/69)
 - . Rôle du Médecin du travail

CONSEILLER

Déc 1976

- ▶ Vers une prévention secondaire

► PREMIERE REVOLUTION

LES BASES

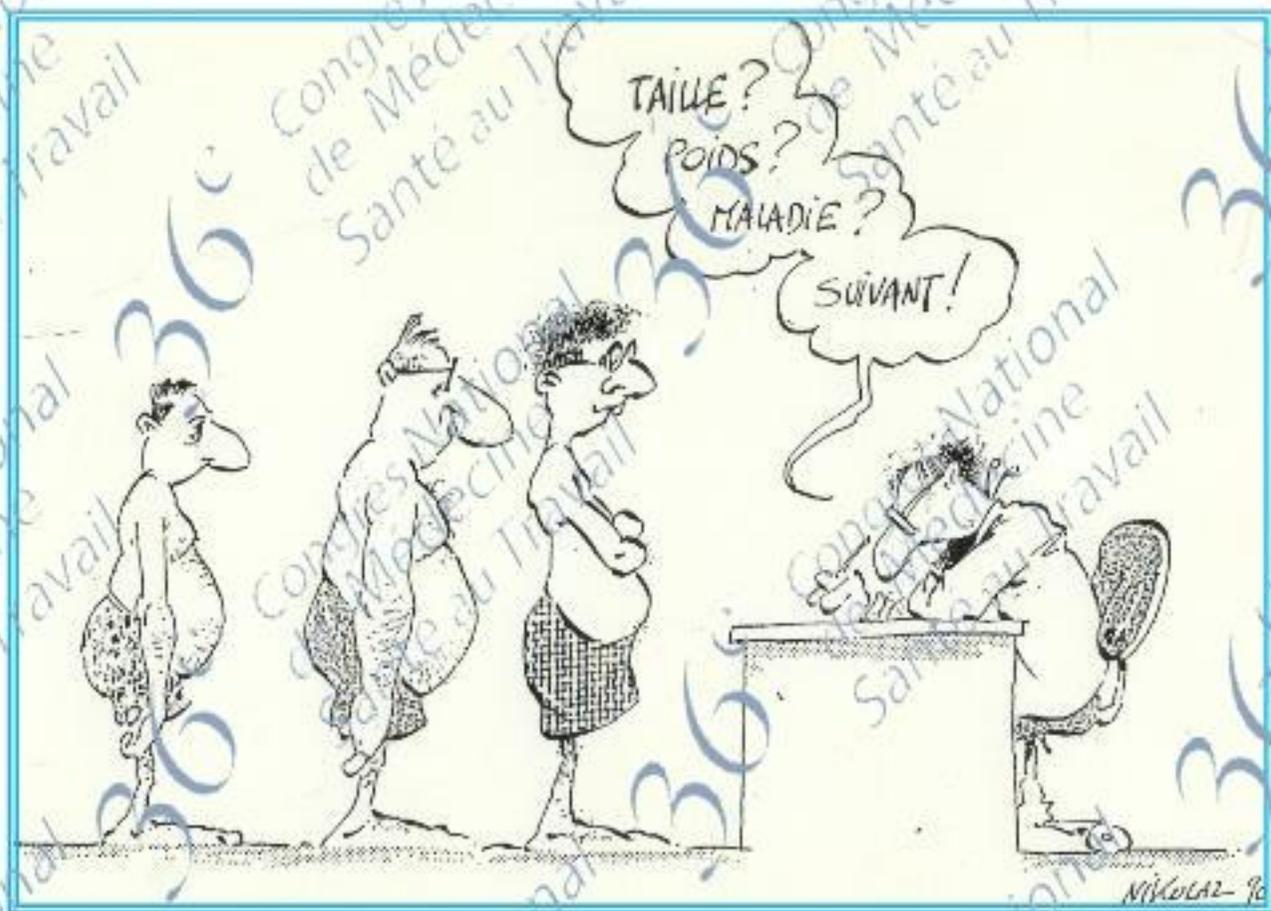
20 mars 1979

- ▶ Le Tiers Temps
 - Ergonomie
 - Toxicologie
 - Epidémiologie
 - ...

1982
Lois Auroux

- ▶ Le CHSCT
- ▶ Prescrire des comportements adaptés
- ▶ Aménager l'environnement de travail
- ▶ Etude des populations
- ▶ Décrets « Fonction Publique »

(Suite)



QUEL SYSTÈME DE SANTE AU TRAVAIL

- Pour le monde médical
 - Santé, Société, Santé publique
- Pour l'entreprise
 - Approche assurantielle, sécuritaire
- 1946 :
 - Eviter l'altération de la santé du salarié du fait du travail
 - Prévention primaire

MAIS..... « Péch^e originel »



Apte

Approche réglementaire, individuelle

LA RESISTANCE AU CHANGEMENT (2)

Janv 2000

- ▶ Loi de Modernisation sociale
 - . Santé au travail
 - . La Pluridisciplinarité

MAIS deux « remises en cause »

- . Les arrêts « Amiante » OSR
- . La démographie médicale

L'INCERTITUDE

2004

- Place de l'IPRP
- Rythme des visites médicales
- Place des RPS

➔ Quels besoins pour l'entreprise ?

➔ **Troisième REVOLUTION**

L'INCERTITUDE (2)

Juillet 2011

- ▶ Une nouvelle Loi (65 ans après)
 - . Missions des Services de Santé au travail
 - . L'équipe pluridisciplinaire
 - . Les nouveaux métiers : IST, AST, IPRP...
 - . La place du Médecin
 - . Traçabilité et Vigilance

Une vraie loi de Perspective

- . Mais une traduction réglementaire « peureuse »



UNE DYNAMIQUE EVOLUTIVE :

DES MISSIONS POUR LES SST

► Article L. 4622-2 C.T. : Missions des SST exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

UN SUIVI MEDICAL ADAPTE

UN MEDECIN PRESCRIPTEUR

➔ **CHANGEMENT D'IMAGE**

LE SUIVI DE SANTE = UNE NOUVELLE APPROCHE

- Répondre aux besoins de santé de l'entreprise
- S'intégrer dans la démarche de prévention primaire
 - DUER
 - Fiche d'entreprise

**Prescription d'une offre de suivi
à la fois collectif et individuel**

« UN ENJEU POUR LES SSTI »

DEPUIS SEPTEMBRE 2018

DE NOMBREUSES MISSIONS...

DE NOMBREUX RAPPORTS

UN SECRETARIAT D'ETAT A LA SANTE AU TRAVAIL

► **Quatrieme REVOLUTION**

ET AUJOURD'HUI...

- ANI Santé Travail
Décembre 2020
- Proposition de Loi
Janvier 2021
- Vote par l'Assemblée en 1^{ère} Lecture 17 février 2021
-  Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021
pour renforcer la prévention en santé au travail

ET ALORS ?

Merci de votre attention

Les enjeux de la réforme : quels mots et quelle mise en œuvre face aux maux d'hier ?

Sophie Fantoni Quinton, PUPH, Université Lille

Les ambitions de l'ANI

- Cet ANI est construit autour de 4 axes :
 - promouvoir une prévention primaire opérationnelle au plus proche des réalités du travail ;
 - promouvoir une qualité de vie au travail en articulation avec la santé au travail ;
 - promouvoir une offre de services des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) efficiente et de proximité ;
 - une gouvernance renouvelée, un financement maîtrisé.

Les atouts des SPST face aux maux d'hier

- Proximité
 - Expertise
 - Métiers multiples
 - ...?
-
- Des mesures, quelles ambition?
 - Plutôt qu'une « cotation » de l'ambition, un partage d'émotion... 😊

**Hier : Insuffisance de prévention
primaire**

Aujourd'hui ?

- Renforcement de l'accompagnement des entreprises dans la démarche de prévention
- Elargissement du DUER au DUERP
- Formation des acteurs de prévention



Hier : démographie médicale en berne

Aujourd'hui ?

- Déploiement de la pluridisciplinarité et des délégations
- Recentrage du médecin du travail sur les cas complexes



Hier : Absence d'universalité de la santé au travail

Aujourd'hui ?

- Des « invitations » aux chefs d'entreprises et artisans
- Rien pour les ruptures de parcours professionnels



**Hier : Actions trop individus-centrées
des SPST**

Aujourd'hui ?

- Renforcement du rôle des branches qui sont invitées à davantage s'emparer de la ST
- Approche individuelle encore renforcée à travers les textes



**Hier : Désinsertion socioprofessionnelle
trop fréquente**

Aujourd'hui ?

- Cellules PDP
- RV de liaison
- Renforcement de la VPR
- Liens avec l'AM
- Indicateurs d'action, de suivi
-



**Hier : Hétérogénéité des services
rendus par les SPSTIE**

Aujourd'hui ?

- Offre socle, certification, transparence, portail numérique, bilan, indicateurs d'actions...



**Hier : Santé au travail trop cloisonnée
par rapport à la santé globale**

Aujourd'hui ?

- Liens avec assurance maladie
- Liens avec structures territoriales de santé ?
- Accès DMP



Hier : Insuffisance de la recherche en santé au travail

Aujourd'hui ?

- INS
- Interopérabilité
- Support de traçabilité des expositions professionnelles
- Etat des lieux des expositions



Des regrets ?

- Le poids de l'individuel ?
- La prévention primaire ?
- L'attractivité de la santé au travail ?
- L'universalité de la santé au travail ?
- Le champ de partage entre santé publique et santé travail ?

De l'espoir ? Des signes favorables ?

- Plébiscite d'une approche individuelle
- Plébiscite de l'expertise des acteurs
- Santé au travail replacée dans le système de santé
- Une traçabilité tout au long de la vie
- Une meilleure opérationnalité de la prévention des risques professionnels

